



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 05 mai à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/04/22

Date d'affichage : 28/04/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29
- présents : 20
- votants : 25

Nombre de voix :

- en exercice : 39
- présents : 20
- procurations : 11
- **nombre total de voix exprimées : 31**

Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Christian MOREL, Marie-Paule BRAND, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Bernard JACQUET

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Daniel PRIEUR

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX
Gilles ROBERT a donné pouvoir à Denis LEROUX
Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Elisabeth REDOUTEY
Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT
Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE

Catherine Rognon a été élue secrétaire.

Objet : DE2022-14 : Fête du Parc

ORIGINE ET CONTEXTE DU PROJET

Le vendredi 1er et le samedi 2 juillet 2022, la « Fête du Parc » viendra célébrer la création du Parc naturel régional du Doubs Horloger. Placé sous le signe de la convivialité, du partage et de la découverte de nos richesses patrimoniales, cet événement s'adresse à tous les membres et les partenaires du Parc naturel régional du Doubs Horloger, et plus largement au grand public.

La réussite de l'événement est intrinsèquement liée à la communication menée en amont et en aval. Cependant, du fait de notre récente création, le Parc naturel régional du Doubs Horloger ne dispose pas d'une multitude d'outils et de supports de communication. **Cette manifestation est l'occasion de déployer davantage de moyens pour le volet communication, qui serviront à tout autre événement grand public et institutionnel futur.**

OBJECTIFS DE L'ACTION

- Donner de la visibilité, faire connaître le PNR : ses valeurs, son rôle et ses missions, etc.
- Fédérer, rassembler et mobiliser de nombreux acteurs du territoire autour d'un même événement
- Informer, sensibiliser et éduquer aux richesses patrimoniales et aux caractéristiques du territoire, mais aussi à l'importance de les préserver
- Favoriser l'intérêt et l'appropriation des visiteurs et des acteurs présents à la « dynamique Parc »
- Disposer de moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une communication réussie et efficace : varier les supports et les outils
- Atteindre un taux d'identification plus élevé et maximiser la visibilité du PNR avec notamment le port de tenue floquée « Parc naturel régional du Doubs Horloger » pour les agents
- Renforcer l'image positive du PNR du Doubs Horloger et apporter davantage de visibilité grâce à l'achat de goodies

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Vendredi 1er juillet :

- Organisation d'une conférence sur le thème de : « *L'urgence des convergences face à la crise écologique et climatique* ».
- Moment de convivialité : un apéritif dînatoire viendra clôturer cette journée.
- Lieu : cinéma et salle des fêtes de Charmoille (25)

Tous nos partenaires financiers, institutionnels et techniques sont conviés à cette journée.

Samedi 2 juillet :

- Organisation d'un événement grand public, dont le « cœur de la Fête » se tiendra à proximité de nos bureaux administratifs, dans la commune des Fontenelles. Un « Marché aux initiatives » animé par nos partenaires et de nombreux acteurs locaux sera proposé. Certaines salles environnantes seront également mises à disposition pour l'organisation de conférence ou de tout autre atelier.
- Plusieurs animations seront également déployées sur l'ensemble du territoire du Parc naturel régional du Doubs Horloger afin de faire rayonner davantage l'événement. Notre territoire, composé de 94 communes, est particulièrement vaste et parfois méconnu. Par ce biais, l'objectif est d'offrir la possibilité au plus grand nombre, habitants et touristes, de participer à cette manifestation tout en valorisant les partenaires avec qui nous avons d'ores et déjà tissé des liens forts.

BUDGET**Fonctionnement :**

	Dépenses	Recettes
Prestataires (graphistes, artistes, animateurs, conférenciers...)	7 500 €	Département 4 000 €
Actualisation de l'exposition réalisée par la Région BFC pour présenter les PNR de la Région BFC : intégrer le nôtre à partir de la réalisation de panneaux	1 200 €	Etat 3 000 €
Spot publicitaire, interviews radio, et encart publicitaire presse locale	1 700 €	Autofinancement et partenaires privés 10 500 €
Location de matériel : - Mange-debout - Nappes, serviettes - Livraison avec reprise marchandise - Tentes de réception	2 000 €	
Achat d'objets à l'effigie du Parc naturel régional du Doubs Horloger (fabrication : entreprises locales, matériaux éco-responsables) - Porte-clés en bois avec logo - Crayon de papier en bois gravé - Marque-page/porte photo, avec logo en métal ciselé - Cartes postales	6 500 €	
TOTAL	17 500 €	17 500 €

Investissement

	Dépenses	Recettes
Impression de flyers, affiches, banderoles, dépliants avec programmation, stickers, support de communication → élaboration d'une plaquette de présentation du PNR	4 500 €	Région 16 200 €
Cession de droits de photographie, notamment pour actualiser l'exposition présentant les PNR de la Région BFC	5 000 €	Autofinancement 3 500 €
Achat de matériel : Stand Parc pour les manifestations	2 000 €	
Tournage et montage d'une vidéo : deux jours	3 500 €	
Matériel photographique : appareil photo type réflex avec trépied, objectifs, micro pour des vidéos annonçant l'événement via des portraits d'acteurs (partenaires), entre autres.	3 500 €	
Tenue floquée pour les agents du Parc naturel régional du Doubs Horloger (polo et veste softshell made in France avec logo brodé)	3 000 €	
TOTAL	19 700 €	19 700 €

D'après le budget prévisionnel ci-dessus, le bureau :

- autorise le Président à engager les dépenses relatives à la Fête du Parc.
- autorise le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs (Département du Doubs, Région Bourgogne Franche-Comté et Etat).

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme / le Président
Denis LEROUX


